KPMG

Comptes annuels

Eclat

31/12/2017

Ce document contient 28 pages



KPMG Comptes annuels

Eclat

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017 (Bilan)

Sommaire

1 Comptes annuels *3*

1.1 Rapport 2017 4
1.2 Bilan actif 5
1.3 Bilan passif (avant répartition) 6
1.4 Compte de résultat 7
1.5 Bilan actif (détail) 9
1.6 Bilan passif (détail) 11
1.7 Compte de résultat (détail) 12

2 Annexe association *16*

2.1 Annexe Association 2017 17

Eclat

Comptes annuels



KPMG Entreprises
Bureau d'Aurillac
38 bis avenue Georges Pompidou
15000 AURILLAC
France

Téléphone : +33 (0)4.71.45.49.00
Télécopie : +33 (0)4.71.48.85.61
Site internet : www.kpmg.fr

Notre réf :

Association Eclat
20 rue de la Coste
BP 205
15002 AURILLAC

Aurillac, le 5 avril 2018

Compte rendu de travaux de l'expert-comptable

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 22/06/2015, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de **l'association Eclat** relatifs à **l'exercice 2017**, qui se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 407 120 EUR
- Chiffre d'affaires : 166 942 EUR
- Résultat net comptable : 4 077 EUR

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

SIMON Dominique
Expert-comptable, associé

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

Eclat

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Actif

		Exercice			Exercice précédent
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Au : 31/12/2016
Actif immobilisé – Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et développement				
	Concessions, logiciels et droits similaires	4 698		4 698	4 698
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	26 216	25 303	912	1 762
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL	**30 914**	**25 303**	**5 611**	**6 461**
Actif immobilisé – Immobilisations corporelles	Terrains				
	Constructions				
	Inst.techniques, mat.out.industriels	35 629	35 264	365	2 333
	Autres immobilisations corporelles	109 163	97 896	11 267	15 058
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL	**144 793**	**133 161**	**11 632**	**17 391**
Actif immobilisé – Immobilisations financières (2)	Participations	159		159	159
	Créances rattachées à des participations				
	Titres immob. activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL	**159**		**159**	**159**
	Total I	**175 867**	**158 464**	**17 402**	**24 012**
Actif circulant – Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnements				
	En cours de production biens et services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	8 347		8 347	12 617
	TOTAL	**8 347**		**8 347**	**12 617**
	Avances et acomptes versés sur commande				
Actif circulant – Créances (3)	Créances usagers et comptes rattachés	27 654	559	27 095	5 681
	Autres créances	184 743		184 743	143 622
	TOTAL	**212 397**	**559**	**211 838**	**149 303**
Actif circulant – Divers	Autres titres				
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	168 723		168 723	369 231
	Charges constatées d'avance (4)	808		808	3 046
	Total II	**390 277**	**559**	**389 718**	**534 199**
Charges à répartir sur plusieurs exercices	III				
Primes de remboursement des emprunts	IV				
Ecart de conversion Actif	V				
	TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)	**566 144**	**159 023**	**407 120**	**558 211**

Renvois

(1) Dont droit au bail
(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières
(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)

Engagements reçus

Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents
Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle
Dons en nature restant à vendre
Autres

Edité à partir de Loop V3.7.3

Eclat

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Passif (avant répartition)			Exercice	Exercice précédent
Fonds associatifs	Fonds propres	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)		
		Ecarts de réévaluation		
		Réserves	27 440	27 440
		Report à nouveau	37 486	69 494
		Résultat de l'exercice	4 077	-32 007
	Autres fonds associatifs	Fonds associatifs avec droit de repris		
		Apports		
		Legs et donations		
		Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
		Ecarts de réévaluation		
		Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme		
		Provisions réglementées		
		Droit des propriétaires (commodat)		
		Total I	**69 004**	**64 927**
Provisions et fonds dédiés		Provisions pour risques		
		Provisions pour charges	10 602	10 330
		Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
		Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)		
		Total II	**10 602**	**10 330**
Dettes		Emprunts obligataires convertibles		
		Autres emprunts obligataires		
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
		Emprunts et dettes financières divers (3)	100 276	84 448
		Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (1)		
		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	111 227	308 915
		Dettes fiscales et sociales	94 297	89 589
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
		Autres dettes	21 712	
		Instruments de trésorerie		
		Produits constatés d'avance		
		Total III	**327 513**	**482 953**
		Écart de conversion passif IV		
		Total du passif (I+II+III+IV)	**407 120**	**558 211**
Renvois		Dettes sauf (1) à plus d'un an		84 448
		Dettes sauf (1) à moins d'un an	327 513	398 505
		(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
		(3) Dont emprunts participatifs		
Engagements donnés		Sur legs acceptés		
		Autres		

Edité à partir de Loop V3.7.3

KPMG

Compte de résultat

Eclat

Période de l'exercice 01/01/2017 31/12/2017
Période de l'exercice précédent 01/01/2016 31/12/2016

* Mission de Présentation Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises	54 750	54 573
	Production vendue : Biens		
	Services liés à des financements réglementaires	487	1 265
	Autres services	111 703	155 308
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)	**166 942**	**211 147**
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Cotisations		
	Dons		
	Legs et donations		
	Subventions d'exploitation	1 827 532	1 769 561
	Produits liés à des financements réglementaires		
	Ventes de dons en nature		
	Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	206	2 709
	Autres produits	88 577	79 472
	Total des produits d'exploitation I	**2 083 259**	**2 062 891**
Charges d'exploitation	Marchandises Achats	22 906	25 318
	Variation de stocks	4 270	363
	Matières premières et autres approvisionnements Achats	715 822	725 762
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	623 178	625 553
	Impôts, taxes et versements assimilés	7 953	8 723
	Salaires et traitements	456 182	455 519
	Charges sociales	214 372	209 971
	Dotations d'exploitation • sur immobilisations : amortissements	11 860	15 410
	Dotations d'exploitation • sur immobilisations : provisions		
	Dotations d'exploitation • sur actif circulant : provisions	559	
	Dotations d'exploitation • pour risques et charges : provisions	272	6 496
	Subventions accordées par l'association		
	Autres charges	29 343	34 578
	Total des charges d'exploitation II	**2 086 722**	**2 107 698**
	Résultat d'exploitation (I-II)	**-3 463**	**-44 806**
Opér. commun	Excédents ou déficits transférés III		
	Déficits ou excédents transférés IV		
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	723	513
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers V	**723**	**513**
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières VI		
	Résultat financier (V-VI)	**723**	**513**
	Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV+V-VI)	**-2 739**	**-44 292**
Renvois	(1) Y compris redevances de crédit-bail : mobilier	6 791	6 399
	immobilier		

Edité à partir de Loop V3.7.3

Eclat

Période de l'exercice 01/01/2017 31/12/2017
Période de l'exercice précédent 01/01/2016 31/12/2016
* Mission de Présentation Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	6 816	12 284
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels VII	**6 816**	**12 284**
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles VIII		
	Résultat exceptionnel (VII-VIII)	**6 816**	**12 284**
	Participation des salariés aux résultats IX		
	Impôts sur les sociétés X		
	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs XI		
	Engagements à réaliser sur ressources affectées XII		
	Total des produits (I+III+V+VII+XI) XIII	**2 090 799**	**2 075 690**
	Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV	**2 086 722**	**2 107 698**
	Excédent ou déficit (XIII-XIV)	**4 077**	**-32 007**
	Évaluation des contributions volontaires en nature		
	Produits	**931 390**	**948 593**
	Bénévolat		
	Prestations en nature	931 390	948 593
	Dons en nature		
	Charges	**931 390**	**948 593**
	Secours en nature		
	Mise à disposition de biens et services	931 390	948 593
	Personnel bénévole		

Edité à partir de Loop V3.7.3

Eclat

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017 (Bilan)

Bilan Actif		31/12/2017	31/12/2016
Concessions logiciels			
20510000	MARQUES, BREVETS, LICENCES, PROCEDE	4 698,59	4 698,59
	TOTAL	**4 698,59**	**4 698,59**
Autres immobilisations incorporelles			
20810000	LOGICIELS	26 216,01	26 216,01
	TOTAL	**26 216,01**	**26 216,01**
Amort. prov. autres immob. incorporelles			
28081000	AMORT LOGICIELS	-25 303,55	-24 453,35
	TOTAL	**-25 303,55**	**-24 453,35**
Matériel outillage			
21540000	MATERIEL ET OUTILLAGE	15 184,00	15 184,00
21541000	INVESTISS. MAT.PARAPLUIE	20 445,53	20 445,53
	TOTAL	**35 629,53**	**35 629,53**
Amort. prov. matériel outillage			
28154000	AMORT MAT ET OUTILLAGE	-15 184,00	-14 794,64
28154100	AMMORTISSEMENTS PARAPLUIE	-20 080,44	-18 501,82
	TOTAL	**-35 264,44**	**-33 296,46**
Autres immobilisations corporelles			
21810000	INSTALLATION AGENC.DIV	11 251,02	10 677,85
21830000	MATERIEL DE BUREAU	12 517,88	22 153,06
21830500	MAT.BUREAU&INFORM.TRONQUIERES	0,00	1 225,49
21831000	MATERIEL INFORMATIQUE	29 924,77	30 678,88
21840000	MOBILIER	10 155,14	10 155,14
21860000	EMBALLAGES RECUPERABLES	45 315,13	45 315,13
	TOTAL	**109 163,94**	**120 205,55**
Amort. prov. autres immob. corporelles			
28181000	AMORT INSTALLAT.AMENAG	-8 140,85	-6 633,21
28183000	AMORT MATER DE BUREAU	-11 616,43	-20 817,58
28183100	AMORT. MATERIEL INFORMATIQUE	-25 550,24	-28 927,98
28183500	AMORTISSEMENT TRONQUIERES	0,00	-1 225,49
28184000	AMORT MOBILIER	-10 155,13	-9 508,53
28186000	AMORT DES GOBELETS	-42 433,94	-38 033,98
	TOTAL	**-97 896,59**	**-105 146,77**
Participations			
26110000	TITRES DE PARTICIPATION	159,00	159,00
	TOTAL	**159,00**	**159,00**
Marchandises			
37100000	STOCK PRODUITS DERIVES	8 347,16	12 617,71
	TOTAL	**8 347,16**	**12 617,71**
Créances usagers et comptes ratt.			
41110000	CLIENTS	24 808,70	5 681,33
41810000	CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	2 845,40	0,00
	TOTAL	**27 654,10**	**5 681,33**
Prov. créances usagers et comptes ratt.			
49110000	PROVISION SUR CREANCE	-559,00	0,00

Eclat

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017 (Bilan)

Bilan Actif		31/12/2017	31/12/2016
TOTAL		**-559,00**	**0,00**
Autres créances			
43870000	MEDECINE DU TRAVAIL	0,00	161,96
44400000	IMPOT SOCIETE	24 541,00	22 441,00
44566000	TVA DEDUCTIBLE	5 254,61	43 106,04
44567000	CREDIT DE TVA	599,00	484,00
44583000	TVA SUR FACTURES A REC	6 440,49	4 908,12
44583200	REMBOURSEMENT DE TVA DEMANDE	41 000,00	34 000,00
46726000	DIVERS	4 678,27	3 567,16
46870000	PRODUITS A RECEVOIR	102 230,34	34 953,93
TOTAL		**184 743,71**	**143 622,21**
Disponibilités			
51211000	CAISSE D'EPARGNE	2 113,92	4 993,00
51212000	CREDIT AGRICOLE	82 176,56	33 899,30
51212500	CREDIT AGRICOLE BILLETTERIE	333,74	582,28
51213000	LIVRET CRCA	290,43	242 139,34
51214000	CREDIT AGRICOLE DAV	76 947,40	76 374,60
51215000	BQ BILLETERIE 2	863,42	353,21
51216000	BILLETTERIE 66047401250	1 419,99	600,21
51217000	BAR ECLAT 66047399638	896,85	628,16
51218000	BOUTIQUE 66047401284	335,30	876,90
53000000	CAISSE	3 346,05	8 784,71
TOTAL		**168 723,66**	**369 231,71**
Charges constatées d'avance			
48600000	CHARGES CONSTAT.AVANCE	808,68	3 046,24
TOTAL		**808,68**	**3 046,24**

Eclat

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017 (Bilan)

Passif avant répartition		31/12/2017	31/12/2016
Réserves			
10682000	RESERVES PROJET ASSOCIATION	12 195,92	12 195,92
10688000	RESERVES DIVERSES	15 244,90	15 244,90
	TOTAL	**27 440,82**	**27 440,82**
Report à nouveau			
11000000	REPORT A NOUVEAU	37 486,38	69 494,11
	TOTAL	**37 486,38**	**69 494,11**
Provisions pour charges			
15820000	AUTRES PROVISIONS POUR CHARGES	10 602,94	10 330,40
	TOTAL	**10 602,94**	**10 330,40**
Emprunts et dettes financ. divers			
16510000	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	100 276,49	84 448,37
	TOTAL	**100 276,49**	**84 448,37**
Dettes fournisseurs et comptes ratt.			
40110000	FOURNISSEURS	61 655,01	273 056,96
40810000	FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENUES	49 572,76	35 858,63
	TOTAL	**111 227,77**	**308 915,59**
Dettes fiscales et sociales			
42101000	PERSONNEL: REMUNERATIONS DUES	1 200,50	0,00
42820000	DETTES PROV CONG PAYES	19 053,21	18 229,99
43100000	SECURITE SOCIALE	33 591,00	28 001,00
43710000	ASSEDIC	0,00	4 580,00
43711000	AUDIENS	9 735,67	9 395,00
43712000	ASSEDIC INTERMITTENTS	238,00	145,00
43750000	CONGES SPECTACLES	604,98	217,00
43780000	AFDAS FORMATION	7 543,61	7 215,45
43781000	TAXE D'APPRENTISSAGE	3 223,21	3 117,69
43782000	CMB MEDECINE INTERMITTENT	442,67	412,50
43790000	COMPTE FNAS	904,00	878,00
43795000	COMPTE FCAP	180,79	175,70
43796000	EOVIMCD	958,14	930,42
43820000	CH/CONGES PAYES	7 621,29	7 291,99
43860000	ORG SOCIAUX C A P	9 000,00	9 000,00
	TOTAL	**94 297,07**	**89 589,74**
Autres dettes			
46726100	DEBITEURS CREDITEURS DIVERS	21 712,22	0,00
	TOTAL	**21 712,22**	**0,00**

Eclat

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017 (Bilan)

Compte de résultat		31/12/2017	31/12/2016	%
Ventes de marchandises				
70710100	VENTE TEE-SHIRT	2 398,50	585,00	310
70710200	VENTE AUDIO-VIDEO	0,00	44,08	-100
70710300	VENTE CARTES POSTALES	427,51	627,50	-31.87
70710400	VENTE ACCESSOIRES	184,17	470,58	-60.86
70710500	VENTE EDITIONS	1 381,54	3 265,62	-57.69
70710600	VENTE AFFICHES	615,30	687,49	-10.5
70711000	AUTRES VENTES	130,00	0,00	NS
70718023	VENTE CATALOGUE DES CIES	4 617,89	4 379,15	5.45
70719623	VENTES DIVERSES	512,50	2 354,15	-78.23
70751024	RECETTES BAR A CHAMPAGNE	8 751,00	7 450,73	17.45
70760022	VENTE PROGRAMMES OFF	35 732,18	34 708,71	2.95
	TOTAL	**54 750,59**	**54 573,01**	**0.33**
Services liés à des financements réglementaires				
70691023	AUTRES VENTES	487,64	1 265,76	-61.47
	TOTAL	**487,64**	**1 265,76**	**-61.47**
Production d'autres services				
70600021	RECETTES ENTREES SPECTACLES	82 130,18	94 452,40	-13.05
70600022	REVERSEMENT BILLETTERIE	-27 743,63	0,00	NS
70660600	RECETTES AUTRES BAR	30 648,58	32 243,20	-4.95
70676022	SOUSCRIPTIONS CATALOGUES	17 221,86	17 373,56	-0.87
70680020	RECETTES PUBLICITES	4 960,00	6 600,00	-24.85
70820000	COMMISSIONS ET COURTAGES	722,33	938,13	-23
70830000	LOCATION PARAPLUIE	1 104,50	1 041,38	6.06
70840023	LOC.ESPACE RESTAURATION	2 660,00	2 660,00	
	TOTAL	**111 703,82**	**155 308,67**	**-28.08**
Subventions d'exploitation				
74110000	SUBVENTION CABA/FESTIVAL	436 266,00	436 266,00	
74110010	SUBVENTION LEADER/MEDIATION	19 761,41	0,00	NS
74110020	SUBVENTION LEADER/SAISON	33 615,00	0,00	NS
74110100	SUBVENTION CABA/PARAPLUIE	73 734,00	73 734,00	
74110200	SUBVENTION CABA/RDV ETUDIANTS	21 881,00	22 437,00	-2.48
74120000	SUBVENTION DRAC/FESTIVAL	309 000,00	309 000,00	
74120100	SUBVENTION DRAC/PARAPLUIE	273 000,00	273 000,00	
74120200	SUBVENTION DRAC/CLASSES THEATRE	15 000,00	15 000,00	
74120300	SUBVENTION DRAC/MEDIATION CULTURELL	20 000,00	20 000,00	
74120900	SUBVENTION DRAC/EXCEPTIONNELLE	181 500,00	180 000,00	0.83
74130000	SUBVENTION REGION/FESTIVAL	130 000,00	130 000,00	
74130100	SUBVENTION REGION/PARAPLUIE	80 000,00	80 000,00	
74140000	SUBVENTION DEPARTEMENT/FESTIVAL	130 000,00	130 000,00	
74140100	SUBVENTION DEPARTEMENT/PARAPLUIE	10 000,00	10 000,00	
74150000	SUBVENTION VILLE	15 000,00	0,00	NS
74150100	SUBVENTION VILLE/TRONQUIERES	13 842,36	3 139,41	340.92
74150900	SUBVENTION VILLE/EXCEPTIONNELLE	7 500,00	0,00	NS
74190100	SUBVENTION ONDA	10 550,00	4 900,00	115.31
74190200	SUBVENTION SACD (TVA)	22 500,00	24 000,00	-6.25
74210020	PARTENARIAT SAISON ETE	18 649,09	16 534,02	12.79
74210023	DROITS IMAGE	126,00	90,00	40
74210100	AUTRES AIDES	833,33	23 331,70	-96.43
74210320	SPONSORING	4 774,40	18 129,66	-73.67
	TOTAL	**1 827 532,59**	**1 769 561,79**	**3.28**
Reprises sur amort. prov. et transferts de charges				
78174000	REP.S/PROV.P.DEPRECIAT	0,00	2 599,56	-100
79124000	REMBT AUDIENS PREVOYANCE	206,57	110,34	87.21
	TOTAL	**206,57**	**2 709,90**	**-92.38**
Autres produits d'exploitation				

Eclat

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017 (Bilan)

Compte de résultat		31/12/2017	31/12/2016	%
75800000	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	6,50	2,93	121.84
75810026	REFACTURATION COMPAG IES	0,00	163,64	-100
75820000	MECENAT	62 325,00	68 000,00	-8.35
75820026	RBT MAIF	10 148,06	-300,00	NS
75830026	REFACTURATION PORT%	23,91	6,72	255.8
75835000	REFACTURATION DIVERSES	9 306,43	8 820,84	5.51
75835700	REFACTURATION/PARAPLUIE	6 768,04	2 778,21	143.61
	TOTAL	**88 577,94**	**79 472,34**	**11.46**
	Achats marchandises			
60720000	ACHATS DE PRODUITS DERIVES	151,66	-883,23	-117.17
60730000	ACHATS REVENDUS	18 589,51	25 541,76	-27.22
60740000	ACHATS DE GOBELETS	4 165,00	660,00	531.06
	TOTAL	**22 906,17**	**25 318,53**	**-9.53**
	Variation stocks marchandises			
60370061	VARIATION DE STOCK	4 270,55	363,19	NS
	TOTAL	**4 270,55**	**363,19**	**NS**
	Achats matières et approv.			
60410000	PRESTATIONS DE SERVICE	10 310,78	21 834,98	-52.78
60410100	PREST.SERVICES SECURITE-VIGIPIRATE	170 534,15	225 684,55	-24.44
60410200	PREST.SERVICES BUREAUTIQUE-INFORMAT	6 040,28	5 729,90	5.42
60410300	PREST.SERVICES PHOTO-VIDEO	18 071,63	17 918,20	0.86
60410400	PREST.SERVICES ARGUS DE LA PRESSE	6 930,00	6 910,00	0.29
60411000	PRESTATIONS ARTISTIQUES	395 054,22	361 168,14	9.38
60413013	REVERS. RECETTES ENTREES	0,00	7 862,88	-100
60610000	ELECTRICITE GAZ	47 866,17	37 227,32	28.58
60611000	CONSOMMATION EAU	2 116,11	2 500,29	-15.37
60630000	PETIT EQUIPEMENT	20 476,19	15 240,16	34.36
60641000	FOURNITURES BUREAU	3 152,37	4 047,56	-22.12
60642000	FOURNITURES INFORMATIQUE	3 989,95	285,81	NS
60660000	CARBURANTS	2 655,54	1 925,90	37.89
60680000	FOURNITURES DIVERSES/COLLOQUE	28 625,40	17 427,02	64.26
	TOTAL	**715 822,79**	**725 762,71**	**-1.37**
	Autres achats et charges externes			
61250000	REDEVANCE DE CREDIT BAIL MOBILIER	6 791,23	6 399,36	6.12
61320000	LOCATIONS IMMOBILIERES	17 687,87	19 101,62	-7.4
61350000	LOCATIONS MOBILIERES	105 128,23	122 937,96	-14.49
61520000	ENTRETIEN & REPA. S/BIENS IMMOB	19 959,60	18 513,65	7.81
61550000	ENTRETIEN/REPARATION	664,67	-289,18	-329.85
61560000	CONTRATS DE MAINTENANCE	4 208,50	2 670,92	57.57
61610000	ASSURANCES	19 210,25	19 464,66	-1.31
61810000	DOCUMENTION BUREAU	372,41	884,66	-57.9
61850000	FRAIS INSCRIPTION/FESTIVAL-COLLOQUE	0,00	25,00	-100
62220060	COMMISSION SUR PRODUITS EN DEPOT	1 298,22	1 634,17	-20.56
62268000	HONORAIRES ATTACHEE PRESSE	14 500,00	14 500,00	
62268073	HONORAIRES EXPERTS CPTABL	5 803,00	5 561,40	4.34
62268173	HONORAIRES COMMISS AUX CPTES	3 431,85	3 157,50	8.69
62268500	HONORAIRES AVOCAT	0,00	800,00	-100
62280000	REMUNERATION D'INTER.& HONO. DIVERS	12 520,41	11 790,82	6.19
62310000	ACHATS PUBLICITAIRES	28 050,07	33 418,65	-16.06
62340000	CADEAUX	597,25	0,00	NS
62360000	CATALOGUES & IMPRIMES	40 471,85	36 340,61	11.37
62360050	CONCEPTION AFFICHE	2 500,00	2 500,00	
62450000	FRAIS DE PORT	604,23	269,19	124.46
62510000	FRAIS DEPLACEMENT	111 644,49	117 351,96	-4.86
62570000	REPAS RECEPTION	12 422,42	78 859,25	-84.25
62570100	CATERING & REPAS CIES	126 555,41	54 750,63	131.15
62571000	FRAIS HEBERGEMENT	66 167,77	52 384,68	26.31
62572000	TAXE DE SEJOUR S/HEBERGEMENT	645,70	125,70	413.68
62610000	FRAIS POSTAUX	12 469,24	11 918,02	4.63
62620000	FRAIS TELECOMMUNICATION	7 981,13	8 333,75	-4.23

Eclat

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017 (Bilan)

Compte de résultat		31/12/2017	31/12/2016	%
62700090	FRAIS BANCAIRES ET ASSIMILE	1 218,46	1 849,20	-34.11
62710090	COMMISSIONS SUR C.B.	228,36	252,89	-9.7
62810000	ADHESIONS	46,00	46,00	
	TOTAL	**623 178,62**	**625 553,07**	**-0.38**
Impôts et taxes				
63120000	TAXE D'APPRENTISSAGE	3 223,25	3 117,83	3.38
63520000	COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES	3 139,00	3 098,00	1.32
63780000	TAXES DIVERSES	1 591,30	2 507,82	-36.55
	TOTAL	**7 953,55**	**8 723,65**	**-8.83**
Salaires et traitements				
64110000	SALAIRES BRUTS	468 948,60	448 337,91	4.6
64111000	SALAIRES BRUTS ARTISTES	934,00	3 151,25	-70.36
64120000	INDEMNITES CONGES PAYES	823,22	2 533,79	-67.51
64121000	INDEM.CONGES PAYES AUTO	5 179,69	5 551,36	-6.7
64140100	INDEMNITES DE STAGES	4 838,40	6 930,00	-30.18
64140200	INDEMNITES DE RUPTURE	0,00	11 275,05	-100
64140400	INDEMINITES SERVICE CIVIQUE	0,00	181,08	-100
64900000	CREDIT D'IMPOT COMPETITIVITE EMPLOI	-24 541,00	-22 441,00	9.36
	TOTAL	**456 182,91**	**455 519,44**	**0.15**
Charges sociales				
64510078	COTISATIONS URSSAF	110 175,95	109 395,47	0.71
64518000	CHARGES SUR AUTRES SALAIRES	0,00	-297,82	-100
64520078	CH CONGES PAYES	329,30	170,52	93.12
64530078	COTISATIONS GRISS	37 442,06	36 587,85	2.33
64540078	COTISATIONS ASSEDIC	14 069,46	14 065,86	0.03
64541078	COTISATIONS ANNECY INTERMIT	13 384,36	11 761,43	13.8
64550078	COTISATIONS CONG SPECTACLES	20 367,57	18 967,00	7.38
64560078	COT. FORMATION	7 991,63	8 122,30	-1.61
64561078	FNAS	5 939,15	5 748,05	3.32
64562078	FCAP	1 187,73	1 149,85	3.29
64570000	COTISATIONS SANTE	1 915,92	1 860,60	2.97
64580000	COTISATIONS AGESSA	470,00	1 317,50	-64.33
64750078	COTISATION MEDECINE DU TRAVAIL	1 099,67	1 122,50	-2.03
	TOTAL	**214 372,80**	**209 971,11**	**2.1**
Dotations amort. sur immob.				
68112095	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	11 860,40	15 410,96	-23.04
	TOTAL	**11 860,40**	**15 410,96**	**-23.04**
Dotations prov. sur actifs circulants				
68174000	PROV DEPRECIATION	559,00	0,00	NS
	TOTAL	**559,00**	**0,00**	**NS**
Dotations prov. risques et charges				
68150000	DOT AUX PROV	272,54	6 496,89	-95.81
	TOTAL	**272,54**	**6 496,89**	**-95.81**
Autres charges d'exploitation				
65160000	DROIS AUTEURS CIES	29 339,36	25 223,81	16.32
65400000	PERTES S/CREANC.IRREC.	0,00	9 352,18	-100
65800000	SOLDE ECART/REGL	4,12	2,59	59.07
	TOTAL	**29 343,48**	**34 578,58**	**-15.14**
Autres intérêts et produits assimilés				
76800000	PRODUITS FINANCIERS	723,89	513,94	40.85

Eclat

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017 (Bilan)

Compte de résultat		31/12/2017	31/12/2016	%
TOTAL		**723,89**	**513,94**	**40.85**
Produits exceptionnels op. gestion				
77180026	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	6 816,88	12 284,99	-44.51
TOTAL		**6 816,88**	**12 284,99**	**-44.51**
Prestations en nature				
87100000	PRESTATIONS EN NATURE CABA	121 000,00	121 000,00	
87140000	PRESTATIONS EN NATURE CONSEIL GENER	0,00	8 825,00	-100
87150000	PRESTATIONS EN NATURE VILLE AURILLA	810 390,00	818 768,53	-1.02
TOTAL		**931 390,00**	**948 593,53**	**-1.81**
Mise à disposition de biens et services				
86100000	MISE A DISPOSITION LOCAUX CABA	121 000,00	121 000,00	
86140000	MISE A DISPOSITION CONSEIL GENERAL	0,00	8 825,00	-100
86150000	MISE A DISPOSITION VILLE AURILLAC	810 390,00	818 768,53	-1.02
TOTAL		**931 390,00**	**948 593,53**	**-1.81**

Eclat

Annexe association



Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos-le 31/12/2017

ASS Eclat

Table des matières

1 Principes et méthodes comptables 3

2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat 4

2.1 Actif immobilisé 4

2.1.1 Etat de l'actif immobilisé (brut) 5

2.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé 6

2.2 Actif circulant 7

— État des stocks 7

2.3 Fonds associatifs 7

— Fonds propres (hors report à nouveau et résultat de l'exercice) 7

2.3.1 Le résultat de l'exercice 8

2.3.2 Report à nouveau et résultats sous contrôle des tiers financeurs 8

2.4 Provisions, fonds dédiés, autres passifs 8

2.4.1 Provisions 8

2.5 État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice 9

2.6 Compte de résultat 11

2.6.1 Contributions volontaires en nature 11

2.6.2 Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits 11

3 Informations relatives à la fiscalité 12

3.1 Impôt sur les bénéfices 12

3.1.1 Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) 12

4 Informations relatives aux opérations et engagements envers les dirigeants 12

4.1 Informations relatives aux dirigeants (rémunérations, avances et crédits alloués, engagements en matière de retraite, pensions…) 12

1 Principes et méthodes comptables

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement ANC n°2014-03, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement du CRC n°1999-01 du 16 février 1999.

2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Actif immobilisé

À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

— Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;

— Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;

— Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;

— Les actifs acquis par voie d’échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l’acquisition ou la production d’un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés

2.1.1 Etat de l'actif immobilisé (brut)

Immobilisations	Valeur brut début (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)		Valeur brute fin (D)	
			Sorties	Virements		
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement Total I	-	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles Total II	30 915	-	-	-	30 915
Immobilisations corporelles	Terrains	-	-	-	-	-
	Constructions	-	-	-	-	-
	Install. Tech., mat. outillage	35 630	-	-	-	35 630
	Install. générales, ag. Am. divers	10 678	573	-	-	11 251
	Matériel de transport	-	-	-	-	-
	Mat bur. informatique, mobilier	109 528	4 678	16 292	-	97 913
	Immo. Corp. En cours	-	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-	-
	Total III	155 835	5 251	16 292	-	144 793
Immobilisations financières	Participations	159	-	-	-	159
	Créances rattachées à des parts.	-	-	-	-	-
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-
	Prêts et autres immo. financières	-	-	-	-	-
	Total IV	159	-	-	-	159
	Total général	186 909	5 251	16 292	-	175 867

2.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

Immobilisations		Amortissements début (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Amortissements fin (D)
Amortissements incorporelles	Frais d'établissement Total I	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles Total II	24 453	850	-	25 304
Amortissements corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Constructions	-	-	-	-
	Install. Tech., mat. outillage	33 296	1 968	-	35 264
	Install. générales, ag. Am. divers	6 633	1 508	-	8 141
	Matériel de transport	-	-	-	-
	Mat bur. informatique, mobilier	98 514	7 535	-	89 756
	Immo. Grevées de droits	-	-	-	-
	Total III	138 443	11 010	-	133 161
Total général		162 897	11 860	-	158 465

Catégories d'immobilisations	Amortissement		Postes du résultat avec dotation		
	Mode	Taux	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Immobilisations incorporelles	Linéaire	33 à 50 %	850		
Immobilisations corporelles	Linéaire	20 à 33 %	11 010		
Immobilisations financières	Linéaire				
TOTAL			**11 860**		

2.2 Actif circulant

— État des stocks

Ils ont été évalués au prix d'achat.

2.3 Fonds associatifs

La présentation des fonds associatifs dans le bilan avant répartition est normée dans le règlement CRC 99-01.

Le résultat comptable ne pouvant être attribué aux adhérents, qui n'ont aucun droit individuel celui-ci, le résultat positif est appelé « excédent » et le résultat négatif « déficit. L'instance statutairement compétente se prononce sur l'affectation de l'excédent ou déficit. Chap I.1, règlement n°1999-01)

Aucune distinction n'est faite entre le résultat définitivement acquis ou celui sous contrôle des tiers financeurs, soit pouvant être repris par un tiers financeur.

Une seule ligne est consacrée au résultat global de l'exercice sous la rubrique des fonds propres.

Les subventions d'investissements affectées à un bien renouvelable par l'association ou la fondation sont maintenues au passif dans les fonds associatifs avec ou sans droit de reprise (§6 du règlement n°1999-01).

— Fonds propres (hors report à nouveau et résultat de l'exercice)

L'apport sans droit de reprise implique la mise à disposition définitive d'un bien. Pour être inscrit en fonds associatifs, cet apport doit correspondre à un bien durable utilisé pour les besoins de l'association. Dans le cas contraire, il est inscrit en résultat.

Libellés	Solde début	Augmentation	Diminution	Solde fin
Fonds associatifs sans droit de reprise (1)				
Écarts de réévaluation				
Autres réserves (2)	27 440			27 440

(1) Préciser, le cas échéant, que la ou les subventions sont maintenues au passif car affectées à des biens renouvelables par l'association, les legs et donations avec contreparties d'actifs immobilisés ; le cas échéant rappeler le montant correspondant à la valeur du patrimoine intégré à l'actif lors de la première comptabilisation des immobilisations correspondantes, les autres apports sans droit de reprise.

(2) Dont réserve pour projet associatif à détailler en 2.4.3 ci-après

2.3.1 Le résultat de l'exercice

Il se compose de :

— + 4 077 résultat définitivement acquis à l'organisme ;

2.3.2 Report à nouveau et résultats sous contrôle des tiers financeurs

Avant répartition du résultat de l'exercice		
Nature du report	**Débiteur**	**Créditeur**
Report à nouveau des activités propres de l'association (acquis à l'organisme : Fonds Propres)		37 486
Résultats affectés des activités sous contrôle de tiers financeurs destinés :		-
- À l'exercice		-
- Aux exercices ultérieurs		-
Résultats non affectés des activités sous contrôle de tiers financeurs		-
Solde		**37 486**

2.4 Provisions, fonds dédiés, autres passifs

2.4.1 Provisions

Nature des réserves et provisions	Montant début (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Montant fin (D)
Provisions réglementées				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	10 330	272		10 602
TOTAL	**10 330**	**272**		**10 602**

2.4.1.1 Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés

Notre entité provisionne partiellement ses engagements relatifs aux régimes suivants dont les principales caractéristiques pour notre entité sont précisées ci-après :

— Un régime d'indemnité de départ en retraite.

Les provisions sont évaluées et comptabilisées dans le respect de la permanence des méthodes.

Le montant de notre engagement total est de 44 514 euros.

Il a été provisionné dans nos comptes 10 603 euros.

— Selon la recommandation ANC n°2013-02, dans ce cadre, nous avons opté pour :

- La méthode 1 (application des dispositions de l'Annexe 1 de la Reco ANC n°2013-02) qui reprend pour l'essentiel la Recommandation CNC n°2003-R.01 ;

Les principales hypothèses actuarielles sont les suivantes à la date de clôture, comparée à l'exercice précédent :

— Age de départ à la retraite présumé (62 ans).

— taux d'actualisation : 1,48 %.

2.5 État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	-		
	Prêts	-		
	Autres	-		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Créances Clients et Comptes rattachés	27 654	27 654	
	Autres	184 744	184 744	
Charges constatées d'avance		809	809	
TOTAL		213 207	**213 207**	

Prêts Accordés en cours d'exercice	
Remboursements obtenus en cours d'exercice	

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-			
Autres emprunts obligataires		-			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	-			
	à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers		100 276	100 276		
Fournisseurs et comptes rattachés		111 228	111 228		
Dettes fiscales et sociales		94 297	94 297		
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		-	-		
Autres dettes		21 712	21 712		
Produits constatés d'avance		-	-		
TOTAL		327 513	**327 513**		

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physique à la clôture	

2.6 Compte de résultat

2.6.1 Contributions volontaires en nature

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	Montant
Mise à disposition CABA Parapluie	Valeur locative	121 000
Mise à disposition locaux Mairie	Prix au M² loué	
Prestations techniques Mairie	Coût réels supportés	810 390
	TOTAL	**931 390**

2.6.2 Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits

Honoraires des commissaires aux comptes

	CAC 1	CAC 2
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes		
Au titre d'autres prestations	3 431 €	
Honoraires totaux	**3 431 €**	

3 Informations relatives à la fiscalité

3.1 Impôt sur les bénéfices

3.1.1 Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le **CICE** (Crédit d'impôt compétitivité emploi) comptabilisé dans les comptes de notre entité à la clôture de l'exercice s'élève à 24 541 €.

Au compte de résultat, notre entité a retenu la comptabilisation du CICE en diminution des charges de personnel.

Au bilan, il a été imputé en Autres créances (pour le montant qui n'a pu être imputé sur le solde d'IS à payer, à se faire rembourser par l'Etat).

4 Informations relatives aux opérations et engagements envers les dirigeants

4.1 Informations relatives aux dirigeants (rémunérations, avances et crédits alloués, engagements en matière de retraite, pensions…)

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative « à l'engagement éducatif », le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus haut cadres dirigeants bénévoles ou salariés s'est élevé à 130 136 € en 2017.

CABINET
BOYER BRÉCHARD
EXPERTISE COMPTABLE / COMMISSARIAT AUX COMPTES

1 rue Pasteur
15000 AURILLAC
Tél. 04 71 48 80 55 / Fax. 04 71 64 80 06

ASSOCIATION ECLAT
Association

Siège social : 20 Rue de la coste

15002 AURILLAC CEDEX

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES ASSEMBLEE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES ASSEMBLEE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article R. 612-7 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L.612-5 du code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé, qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration :

CONVENTION N°1 :

- Mise à disposition des locaux, à titre permanent, par la ville d'Aurillac :
 - Sis rue de la Coste : Siège social et bureaux de l'association,
 - Sis Domaine de Tronquières : Locaux d'hébergement des compagnies.

Prise en charge par la Mairie d'Aurillac des charges liées aux locaux, sis Domaine de Tronquières, non couverts par les loyers facturés par l'association, pour un montant de 13 842,36 euros.

- Mise à disposition de prestations techniques par la Mairie d'Aurillac pour un montant de 810 390 euros pour l'exercice 2017, évalués selon les coûts réels supportés.
- Attribution d'une subvention par la ville d'Aurillac pour réaliser la représentation du spectacle « journal d'un seul jour » de la compagnie Acte de 7 500 € pour 2017
- Attribution d'une subvention par la ville d'Aurillac pour réaliser les représentations du spectacle « Ramkoers » de la compagnie Bot de 15 000 € pour 2017

CONVENTION N°2 :
Mise à disposition des locaux de création artistique, par la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac (CABA) :

- Sis aux Quatre Chemins d'Aurillac : Lieu-dit « LE PARAPLUIE »
 (Valeur locative estimée par les Domaines à 121 000 euros)

CONVENTION N°3 :
Attribution d'une subvention de fonctionnement de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac (CABA) de 510 000 euros ainsi qu'une subvention de 21 881 euros pour l'exercice 2017 pour l'organisation de l'évènementiel « Les rendez-vous étudiants – Aurillac ».

CONVENTION N°4 :
Attribution d'une subvention de fonctionnement du Conseil Régional d'Auvergne de 210 000 euros pour l'exercice 2017.

CONVENTION N°5 :
Attribution d'une subvention de fonctionnement du Conseil Départemental du Cantal de 140 000 euros pour l'exercice 2017.
Mise à disposition de moyens techniques par la Conseil Départemental du Cantal pour un montant de 8 825,18 euros pour l'exercice 2017, évalués selon les coûts réels supportés.

CONVENTION N°6 :
Attribution d'une subvention de fonctionnement du Ministère de la Culture et de la Communication – Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Auvergne de 582 000 euros, ainsi qu'une subvention exceptionnelle de 20 000 euros pour les actions menées en milieu rural, la somme de 15 000 euros attribuée pour le partenariat de l'enseignement de théâtre du lycée Emile Duclaux et la somme exceptionnelle de 181 500 € pour les mesures de sécurité dans le cadre du fonds d'urgence pour le spectacle vivant durant le festival d'Aurillac 2017.

Fait à Aurillac, le 18 Avril 2018

Le Commissaire aux comptes

SARL BOYER BRECHARD



Jean Paul BOYER
Co-Gérant
Commissaire aux comptes associé

CABINET
BOYER BRÉCHARD
EXPERTISE COMPTABLE / COMMISSARIAT AUX COMPTES

1 rue Pasteur
15000 AURILLAC
Tél. 04 71 48 80 55 / Fax. 04 71 64 80 06

ASSOCIATION ECLAT
Association

Siège social : 20 Rue de la coste

15002 AURILLAC CEDEX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

A votre assemblée générale de l'association Eclat.

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de **l'association Eclat** relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er Janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des administrateurs relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Aurillac, le 18 Avril 2018

Le Commissaire aux comptes

SARL BOYER-BRECHARD



Jean Paul BOYER
Co-Gérant
Commissaire aux comptes associé

KPMG

Bilan actif

Eclat

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Actif			Exercice			Exercice précédent
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Au : 31/12/2016
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
		Concessions, logiciels et droits similaires	4 698		4 698	4 698
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles	26 216	25 303	912	1 762
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	**30 914**	**25 303**	**5 611**	**6 461**
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
		Inst.techniques, mat.out.industriels	35 629	35 264	365	2 333
		Autres immobilisations corporelles	109 163	97 896	11 267	15 058
		Immobilisations grevées de droits				
		Immobilisations corporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	**144 793**	**133 161**	**11 632**	**17 391**
	Immobilisations financières (2)	Participations	159		159	159
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immob. activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres immobilisations financières				
		TOTAL	**159**		**159**	**159**
		Total I	**175 867**	**158 464**	**17 402**	**24 012**
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production biens et services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
		TOTAL	8 347		8 347	12 617
		Avances et acomptes versés sur commande	**8 347**		**8 347**	**12 617**
	Créances (3)	Créances usagers et comptes rattachés	27 654	559	27 095	5 681
		Autres créances	184 743		184 743	143 622
		TOTAL	**212 397**	**559**	**211 838**	**149 303**
	Divers	Autres titres				
		Valeurs mobilières de placement				
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	168 723		168 723	369 231
		Charges constatées d'avance (4)	808		808	3 046
		Total II	**390 277**	**559**	**389 718**	**534 199**
Charges à répartir sur plusieurs exercices III						
Primes de remboursement des emprunts IV						
Ecart de conversion Actif V						
		TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)	**566 144**	**159 023**	**407 120**	**558 211**

Renvois

(1) Dont droit au bail
(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières
(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)

Engagements reçus

Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents
Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle
Dons en nature restant à vendre
Autres

SARL BOYER-BRECHA... 1 rue Pasteur ... AURILLAC COMMISSAIRE AUX COMPTES

Edité à partir de Loep V3.7.3

Eclat

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Passif (avant répartition)			Exercice	Exercice précédent
Fonds associatifs	Fonds propres	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)		
		Ecarts de réévaluation		
		Réserves		
		Report à nouveau	27 440	27 440
		Résultat de l'exercice	37 486	69 494
			4 077	-32 007
	Autres fonds associatifs	Fonds associatifs avec droit de repris		
		Apports		
		Legs et donations		
		Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
		Ecarts de réévaluation		
		Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme		
		Provisions réglementées		
		Droit des propriétaires (commodat)		
		Total I	69 004	64 927
Provisions et fonds dédiés		Provisions pour risques		
		Provisions pour charges	10 602	10 330
		Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
		Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)		
		Total II	10 602	10 330
Dettes		Emprunts obligataires convertibles		
		Autres emprunts obligataires		
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
		Emprunts et dettes financières divers (3)		
		Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (1)	100 276	84 448
		Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
		Dettes fiscales et sociales	111 227	308 915
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	94 297	89 589
		Autres dettes		
		Instruments de trésorerie	21 712	
		Produits constatés d'avance		
		Total III	327 513	482 953
		Écart de conversion passif IV		
		Total du passif (I+II+III+IV)	407 120	558 211
Renvois		Dettes sauf (1) à plus d'un an		
		Dettes sauf (1) à moins d'un an	327 513	84 448
		(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		398 505
		(3) Dont emprunts participatifs		
Engagements donnés		Sur legs acceptés		
		Autres		

POYER BRECHAT ET ASSOCIES SA D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
1, rue Pasteur
15000
AURILLAC

Edité à partir de Loop V3.7.3

Compte de résultat

Eclat

Période de l'exercice 01/01/2017 31/12/2017
Période de l'exercice précédent 01/01/2016 31/12/2016

* Mission de Présentation Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises	54 750	54 573
	Production vendue : Biens		
	Services liés à des financements réglementaires	487	1 265
	Autres services	111 703	155 308
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)	**166 942**	**211 147**
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Cotisations		
	Dons		
	Legs et donations		
	Subventions d'exploitation	1 827 532	1 769 561
	Produits liés à des financements réglementaires		
	Ventes de dons en nature		
	Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	206	2 709
	Autres produits	88 577	79 472
	Total des produits d'exploitation I	**2 083 259**	**2 062 891**
Charges d'exploitation	Marchandises Achats	22 906	25 318
	Variation de stocks	4 270	363
	Matières premières et autres approvisionnements Achats	715 822	725 762
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	623 178	625 553
	Impôts, taxes et versements assimilés	7 953	8 723
	Salaires et traitements	456 182	455 519
	Charges sociales	214 372	209 971
	Dotations d'exploitation • sur immobilisations : amortissements	11 860	15 410
	Dotations d'exploitation • sur immobilisations : provisions		
	Dotations d'exploitation • sur actif circulant : provisions	559	
	Dotations d'exploitation • pour risques et charges : provisions	272	6 496
	Subventions accordées par l'association		
	Autres charges	29 343	34 578
	Total des charges d'exploitation II	**2 086 722**	**2 107 698**
	Résultat d'exploitation (I-II)	**-3 463**	**-44 806**
Opér. commun	Excédents ou déficits transférés III		
	Déficits ou excédents transférés IV		
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	723	513
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers V	**723**	**513**
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières VI		
	Résultat financier (V-VI)	**723**	**513**
	Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV+V-VI)	**-2 739**	**-44 292**
Renvois	(1) Y compris redevances de crédit-bail : mobilier	6 791	6 399
	immobilier		

SARL BOYER-BRETHES
1, rue Pasteur
15000
AURILLAC
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Edité à partir de Loop V3.7.3

Eclat

Période de l'exercice 01/01/2017 31/12/2017
Période de l'exercice précédent 01/01/2016 31/12/2016
* Mission de Présentation Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	6 816	12 284
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels VII	6 816	12 284
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles VIII		
	Résultat exceptionnel (VII-VIII)	6 816	12 284
	Participation des salariés aux résultats IX		
	Impôts sur les sociétés X		
	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs XI		
	Engagements à réaliser sur ressources affectées XII		
	Total des produits (I+III+V+VII+XI) XIII	2 090 799	2 075 690
	Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV	2 086 722	2 107 698
	Excédent ou déficit (XIII-XIV)	4 077	-32 007
	Évaluation des contributions volontaires en nature		
Produits		931 390	948 593
	Bénévolat		
	Prestations en nature	931 390	948 593
	Dons en nature		
Charges		931 390	948 593
	Secours en nature		
	Mise à disposition de biens et services	931 390	948 593
	Personnel bénévole		

ABEL BOYER-BRESSAT
1 rue Pasteur
AURILLAC
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Edité à partir de Loop V3.7.3

1 Principes et méthodes comptables

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement ANC n°2014-03, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement du CRC n°1999-01 du 16 février 1999.

SARL BOYER-BRECHAT
1, rue Pasteur
15000
AURILLAC
COMMISSAIRE AUX COMPTES

2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Actif immobilisé

À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

— Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;

— Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;

— Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;

— Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés



2.1.1 Etat de l'actif immobilisé (brut)

Immobilisations		Valeur brut début (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)		Valeur brute fin (D)
				Sorties	Virements	
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement Total I	-	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles Total II	30 915	-	-	-	30 915
Immobilisations corporelles	Terrains	-	-	-	-	-
	Constructions	-	-	-	-	-
	Install. Tech., mat. outillage	35 630	-	-	-	35 630
	Install. générales, ag. Am. divers	10 678	573	-	-	11 251
	Matériel de transport	-	-	-	-	-
	Mat bur. informatique, mobilier	109 528	4 678	16 292	-	97 913
	Immo. Corp. En cours		-	-	-	-
	Avances et acomptes		-	-	-	-
	Total III	155 835	5 251	16 292	-	144 793
Immobilisations financières	Participations	159	-	-	-	159
	Créances rattachées à des parts.	-	-	-	-	-
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-
	Prêts et autres immo. financières	-	-	-	-	-
	Total IV	159	-	-	-	159
	Total général	186 909	5 251	16 292	-	175 867

SARL BOYER-BRUNEAU & ASSOCIES
1, rue Pasteur
15000
AURILLAC
SOCIETE DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

2.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

Immobilisations		Amortissements début (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Amortissements fin (D)
Amortissements incorporelles	Frais d'établissement Total I	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles Total II	24 453	850	-	25 304
Amortissements corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Constructions	-	-	-	-
	Install. Tech., mat. outillage	33 296	1 968	-	35 264
	Install. générales, ag. Am. divers	6 633	1 508	-	8 141
	Matériel de transport	-	-	-	-
	Mat bur. informatique, mobilier	98 514	-	-	89 756
	Immo. Grevées de droits	-	-	-	-
	Total III	138 443	11 010	-	133 161
	Total général	162 897	11 860	-	158 465

SARL BOYER RICHARD
1, rue Pasteur
15000
AURILLAC
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Catégories d'immobilisations	Amortissement		Postes du résultat avec dotation		
	Mode	Taux	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Immobilisations incorporelles	Linéaire	33 à 50 %	850		
Immobilisations corporelles	Linéaire	20 à 33 %	11 010		
Immobilisations financières	Linéaire				
TOTAL			11 860		

2.2 Actif circulant

— État des stocks

Ils ont été évalués au prix d'achat.

2.3 Fonds associatifs

La présentation des fonds associatifs dans le bilan avant répartition est normée dans le règlement CRC 99-01.

Le résultat comptable ne pouvant être attribué aux adhérents, qui n'ont aucun droit individuel celui-ci, le résultat positif est appelé « excédent » et le résultat négatif « déficit. L'instance statutairement compétente se prononce sur l'affectation de l'excédent ou déficit. Chap I.1, règlement n°1999-01)

Aucune distinction n'est faite entre le résultat définitivement acquis ou celui sous contrôle des tiers financeurs, soit pouvant être repris par un tiers financeur.

Une seule ligne est consacrée au résultat global de l'exercice sous la rubrique des fonds propres.

Les subventions d'investissements affectées à un bien renouvelable par l'association ou la fondation sont maintenues au passif dans les fonds associatifs avec ou sans droit de reprise (§6 du règlement n°1999-01).

COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
15000
AURILLAC

— Fonds propres (hors report à nouveau et résultat de l'exercice)

L'apport sans droit de reprise implique la mise à disposition définitive d'un bien. Pour être inscrit en fonds associatifs, cet apport doit correspondre à un bien durable utilisé pour les besoins de l'association. Dans le cas contraire, il est inscrit en résultat.

Libellés	Solde début	Augmentation	Diminution	Solde fin
Fonds associatifs sans droit de reprise (1)				
Écarts de réévaluation				
Autres réserves (2)	27 440			27 440

(1) Préciser, le cas échéant, que la ou les subventions sont maintenues au passif car affectées à des biens renouvelables par l'association, les legs et donations avec contreparties d'actifs immobilisés ; le cas échéant rappeler le montant correspondant à la valeur du patrimoine intégré à l'actif lors de la première comptabilisation des immobilisations correspondantes, les autres apports sans droit de reprise.

(2) Dont réserve pour projet associatif à détailler en 2.4.3 ci-après

2.3.1 Le résultat de l'exercice

Il se compose de :

— + 4 077 résultat définitivement acquis à l'organisme ;

2.3.2 Report à nouveau et résultats sous contrôle des tiers financeurs

Avant répartition du résultat de l'exercice		
Nature du report	**Débiteur**	**Créditeur**
Report à nouveau des activités propres de l'association (acquis à l'organisme : Fonds Propres)		37 486
Résultats affectés des activités sous contrôle de tiers financeurs destinés :		-
- À l'exercice		-
- Aux exercices ultérieurs		-
Résultats non affectés des activités sous contrôle de tiers financeurs		-
Soide		**37 486**

COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
1, rue Pasteur
15000
AURILLAC

2.4 Provisions, fonds dédiés, autres passifs

2.4.1 Provisions

Nature des réserves et provisions	Montant début (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Montant fin (D)
Provisions réglementées				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	10 330	272		10 602
TOTAL	**10 330**	**272**		**10 602**

2.4.1.1 *Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés*

Notre entité provisionne partiellement ses engagements relatifs aux régimes suivants dont les principales caractéristiques pour notre entité sont précisées ci-après :

— Un régime d'indemnité de départ en retraite.

Les provisions sont évaluées et comptabilisées dans le respect de la permanence des méthodes.

Le montant de notre engagement total est de 44 514 euros.

Il a été provisionné dans nos comptes 10 603 euros.

— Selon la recommandation ANC n°2013-02, dans ce cadre, nous avons opté pour :

- La méthode 1 (application des dispositions de l'Annexe 1 de la Reco ANC n°2013-02) qui reprend pour l'essentiel la Recommandation CNC n°2003-R.01 ;

Les principales hypothèses actuarielles sont les suivantes à la date de clôture, comparée à l'exercice précédent :

— Age de départ à la retraite présumé (62 ans).

— taux d'actualisation : 1,48 %.

SARL BOYER-BRECHARD
1, rue Pasteur
15000
AURILLAC
COMMISSAIRE AUX COMPTES

2.5 État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	-		
	Prêts	-		
	Autres	-		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Créances Clients et Comptes rattachés	27 654	27 654	
	Autres	184 744	184 744	
Charges constatées d'avance		809	809	
TOTAL		213 207	213 207	

Prêts Accordés en cours d'exercice	
Remboursements obtenus en cours d'exercice	

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-			
Autres emprunts obligataires		-			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	-			
	à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers		100 276	100 276		
Fournisseurs et comptes rattachés		111 228	111 228		
Dettes fiscales et sociales		94 297	94 297		
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		-	-		
Autres dettes		21 712	21 712		
Produits constatés d'avance		-			
TOTAL		327 513	327 513		

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physique à la clôture	

COMMISSAIRE AUX COMPTES AURILLAC

2.6 Compte de résultat

2.6.1 Contributions volontaires en nature

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	Montant
Mise à disposition CABA Parapluie	Valeur locative	121 000
Mise à disposition locaux Mairie	Prix au M² loué	
Prestations techniques Mairie	Coût réels supportés	810 390
	TOTAL	931 390

2.6.2 Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits

Honoraires des commissaires aux comptes

	CAC 1	CAC 2
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes		
Au titre d'autres prestations	3 431 €	
Honoraires totaux	3 431 €	

3 Informations relatives à la fiscalité

3.1 Impôt sur les bénéfices

3.1.1 Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le **CICE** (Crédit d'impôt compétitivité emploi) comptabilisé dans les comptes de notre entité à la clôture de l'exercice s'élève à 24 541 €.

Au compte de résultat, notre entité a retenu la comptabilisation du CICE en diminution des charges de personnel.

Au bilan, il a été imputé en Autres créances (pour le montant qui n'a pu être imputé sur le solde d'IS à payer, à se faire rembourser par l'Etat).



4 Informations relatives aux opérations et engagements envers les dirigeants

4.1 Informations relatives aux dirigeants (rémunérations, avances et crédits alloués, engagements en matière de retraite, pensions...)

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative « à l'engagement éducatif », le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus haut cadres dirigeants bénévoles ou salariés s'est élevé à 130 136 € en 2017.

CABINET
BOYER BRÉCHARD
EXPERTISE COMPTABLE / COMMISSARIAT AUX COMPTES

1 rue Pasteur
15000 AURILLAC
Tél. 04 71 48 80 55 / Fax. 04 71 64 80 06

ASSOCIATION ECLAT
Association

Siège social : 20 Rue de la coste

15002 AURILLAC CEDEX

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES ASSEMBLEE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES ASSEMBLEE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article R. 612-7 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L.612-5 du code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé, qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration :

CONVENTION N°1 :

- Mise à disposition des locaux, à titre permanent, par la ville d'Aurillac :
 - Sis rue de la Coste : Siège social et bureaux de l'association,
 - Sis Domaine de Tronquières : Locaux d'hébergement des compagnies.

Prise en charge par la Mairie d'Aurillac des charges liées aux locaux, sis Domaine de Tronquières, non couverts par les loyers facturés par l'association, pour un montant de 13 842,36 euros.

- Mise à disposition de prestations techniques par la Mairie d'Aurillac pour un montant de 810 390 euros pour l'exercice 2017, évalués selon les coûts réels supportés.
- Attribution d'une subvention par la ville d'Aurillac pour réaliser la représentation du spectacle « journal d'un seul jour » de la compagnie Acte de 7 500 € pour 2017
- Attribution d'une subvention par la ville d'Aurillac pour réaliser les représentations du spectacle « Ramkoers » de la compagnie Bot de 15 000 € pour 2017

CONVENTION N°2 :
Mise à disposition des locaux de création artistique, par la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac (CABA) :

- Sis aux Quatre Chemins d'Aurillac : Lieu-dit « LE PARAPLUIE »
 (Valeur locative estimée par les Domaines à 121 000 euros)

CONVENTION N°3 :
Attribution d'une subvention de fonctionnement de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac (CABA) de 510 000 euros ainsi qu'une subvention de 21 881 euros pour l'exercice 2017 pour l'organisation de l'évènementiel « Les rendez-vous étudiants – Aurillac ».

CONVENTION N°4 :
Attribution d'une subvention de fonctionnement du Conseil Régional d'Auvergne de 210 000 euros pour l'exercice 2017.

CONVENTION N°5 :
Attribution d'une subvention de fonctionnement du Conseil Départemental du Cantal de 140 000 euros pour l'exercice 2017.
Mise à disposition de moyens techniques par la Conseil Départemental du Cantal pour un montant de 8 825,18 euros pour l'exercice 2017, évalués selon les coûts réels supportés.

CONVENTION N°6 :
Attribution d'une subvention de fonctionnement du Ministère de la Culture et de la Communication – Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Auvergne de 582 000 euros, ainsi qu'une subvention exceptionnelle de 20 000 euros pour les actions menées en milieu rural, la somme de 15 000 euros attribuée pour le partenariat de l'enseignement de théâtre du lycée Emile Duclaux et la somme exceptionnelle de 181 500 € pour les mesures de sécurité dans le cadre du fonds d'urgence pour le spectacle vivant durant le festival d'Aurillac 2017.

Fait à Aurillac, le 18 Avril 2018

Le Commissaire aux comptes

SARL BOYER BRECHARD



Jean Paul BOYER
Co-Gérant
Commissaire aux comptes associé